



CR succinct du CONSEIL SYNDICAL du 2 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt - trois, le deux février à 20H02

Le conseil syndical légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Guermantes, sous la présidence de Mme VIARD Annie.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de membres du Comité Syndical
27 janvier 2023	27 janvier 2023	En exercice : 8 Présents : 10 Votants : 8 Nombre de suffrages exprimés : 8

ETAIENT PRESENTS :

Délégués de Guermantes :

Les Titulaires : Mme Annie VIARD Présidente, Mme Nathalie BILLY, M Sébastien FLEURY, M Denis MARCHAND

Excusées : Mme Audrey CHOIN, Mme Vanessa AUPETIT, suppléantes.

Délégués de Conches-sur-Gondoire :

Les Titulaires : M Éric HIMONET Vice-Président, M Laurent BERTRAND, Mme Martine DAGUERRE, Mme Patricia DECERLE

Les Suppléants : M Dominique GOT, M Michel VIVIES

La séance a été publique. Le PV du Conseil Syndical 9/11/2022 a été approuvé à l'unanimité

Mr Laurent BERTRAND a été désigné secrétaire de séance.

Délibération Participation des communes AJOURNEE. Faute d'accord, une médiation avec le sous-Préfet est sollicitée.
Délibération Taxe syndicale AJOURNEE
Délibération BP 23 AJOURNEE
Délibération avenant Ligne Directrices de Gestion AJOURNEE
Délibération signature d'une Convention Territoriale Globale de services aux familles AJOURNEE

La Présidente lève la séance à 20H15.